MorVent en Colère

Lettre d'information **N° 2**

Aux adhérents de l'association MorVent en Colère

Siège social Mairie de Saint Agnan 58230

Confidentiel

Saint Agnan le 15 septembre 2017

Rédacteurs : Joséphine, François, Christophe

Le mot de……. Joséphine

Chers amis, chers adhérents

Trois mois déjà et seulement, depuis que notre association a vu le jour.

Déjà car grâce à la mobilisation et au soutien de tous, beaucoup d'actions ont été entreprises et couronnées de succès comme vous le savez et le montre encore cette seconde lettre.

Seulement en effet car tant reste à faire et combattre un projet d'implantation d'éoliennes est une entreprise de longue haleine qui ne se compte pas en mois mais en années et qui s'apparente à une course de fond semée d'obstacles. Cette durée va exiger de notre part endurance, persévérance et vigilance mais aussi de conserver notre enthousiasme , notre énergie et notre détermination dans ce combat.

J'en veux pour preuve le cas des éoliennes de la forêt de Lanouée dans le Morbihan qui ressemble étonnamment à celui que nous vivons.

Le 10 juillet 2017, le tribunal administratif de Rennes a annulé le permis de construire de 16 éoliennes de 180 mètres de haut dans cette forêt, permis délivré en février 2014 par le préfet du Morbihan.

Cette décision a été motivée par la richesse écologique du milieu et par les dimensions « hors d'échelle » du projet.
Dans ses motivations le tribunal souligne que cette forêt « constitue un réservoir de biodiversité et représente un élément d'identité fort du territoire ».
Il s'appuie sur les conclusions des services du ministère de la Culture qui a jugé que le projet « était totalement incohérent par ses dimensions hors d'échelle avec la qualité paysagère de cette forêt remarquable à laquelle il porterait une atteinte irrémédiable. »

Que montre cet exemple ?

Qu'il s'est écoulé trois ans entre l'octroi du permis de construire par le préfet et la décision du juge administratif : c'est un temps encore plus long que nous aurons à affronter car nous n'en sommes qu'au début,

Que nous avons des raisons d'espérer que la raison et le bon sens finiront par s'imposer face aux intérêts financiers et politiques de quelques-uns et sur l'illusion éolienne, pour protéger des territoires remarquables où le vent ne souffle pas assez pour motiver une atteinte à leur intégrité.

Merci de soutenir MorVent en colère et surtout restez avec nous tout au long de ce chemin qui nous a aussi permis de nous connaître, de nous découvrir et de manifester notre solidarité.

L'actualité du projet St Léger

On suit le dossier sous tous ses angles. Devant quelques écarts dans les obligations d'AboWind nous avons fait établir un constat d'huissier.

Le défrichement utile à la pose du mât de mesure a été réalisée courant août. Le chantier de pose du mât n'est pas commencé à ce jour.

Le maire de St Léger Vauban n'a pas retiré le courrier recommandé que nous lui avions adressé. Nous avons récidivé, avec succès cette fois ; une réponse sibylline nous a été faite.

Nous avons adressé au Préfet de l'Yonne une demande circonstanciée portant sur la communication de toutes les pièces échangées entre l'industriel, la mairie et la préfecture. Notre action reste à ce jour infructueuse. Nous engagerons donc courant septembre une action à travers la CADA.

Les actions passées de l'association

Le mois de juillet a été fertile en évènements pour notre association comme le montre notre première lettre d'information, avec le point d'orgue sympathique et convivial du pique-nique au lac de Saint Agnan et l'assemblée générale à la mairie de Saint Agnan où vous êtes venus nombreux.

Nous avons repris notre bâton de pèlerin au mois d'août avec plusieurs objectifs et actions concrètes :

- INFORMATION : Informer, informer , informer sur la réalité de l'énergie éolienne et les procédures opaques qui président à l'apparition de projets d'installation de parcs d'éoliennes , en direction des habitants et des conseils municipaux des communes proches de Saint Agnan et Saint Léger Vauban.

  Ce travail d'information est essentiel pour mieux faire comprendre les implications de ces projets sur notre territoire, débusquer les arguments de mauvaise foi avancés par ses partisans, donner les arguments nécessaires pour que chacun puisse se faire sa propre opinion sur ce sujet.

  Fin Août, la réunion de Saint Brisson a été ainsi une réussite (50 participants) avec le cadeau du ciel de ces cigognes venues se percher sur les toits du village, comme pour nous dire de persévérer dans notre combat contre les éoliennes dans le parc du Morvan.

- RENCONTRES AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS : Rencontrer d'autres associations qui se sont mobilisées plus tôt que nous car menacées avant nous pour un partage d'expérience. Nous avons rencontré les associations La Cour des Mirages, les Hauts de l'Auxois et Vents du Sud Morvan. Toutes témoignent des pratiques opaques des industriels, de la non coopération des mairies concernées, et font valoir que le principal combat est juridique.

  C'est ainsi que nous avons eu un long entretien avec Annick de Thil, trésorière de l'association de Lacour des mirages, qui lutte contre un projet à La Cour d'Arcenay et peu après avec son président Hervé Schick.

  Ce qu'ils nous ont appris est édifiant et se rapproche beaucoup de ce qui s'est passé à Saint Léger Vauban : Aucune information des habitants de la commune et des communes avoisinantes avant le vote du conseil municipal approuvant l'étude préalable en 2013 et sa décision de signer en 2014 une promesse de bail emphytéotique. Les habitants de La Cour d'Arcenay ont seulement reçu en 2015 un document émanant du promoteur portant à leur connaissance l'existence de ce projet. Silence, opacité et dissimulation des élus, avec l'impossibilité de se faire communiquer par le maire ou le promoteur le projet précis : nombre d'éoliennes, puissance, hauteur ou position exacte sur la commune.

  L'association a donc dû, comme nous l'avons fait, demander ce document au Préfet qui n'a pas répondu et déposer une requête auprès de la CADA (commission d'accès aux documents administratif) pour l'obtenir avec tous les délais que cela suppose.

  Ce triste constat montre une fois de plus, s'il en était besoin, le mépris de certains élus pour leurs administrés et l'absence total de la plus élémentaire démocratie locale qui passe par l'information et la communication des projets qui ont un impact significatif sur la vie communale.

  Une action en justice devant le Tribunal administratif a été introduite en résolution de contrat de bail signé par une personne en état de faiblesse. La manœuvre de l'industriel ayant été mise à jour, ce dernier a préféré signer l'annulation du contrat plutôt que d'aller en justice. Ceci démontre une fois de plus que ces industriels n'ont aucune limite.
  Le mât de mesure d'une hauteur de 102 mètres a été installé en juillet 2015 mais personne ne connaîtra le résultat de ses fameuses mesures ni ne pourra être certain de leur objectivité et de l'absence de manipulation des données qui seront utilisées en faveur du projet.

- RÉPONSE À L'ENQUÊTE DE LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ SUR LA CONCERTATION QUI DOIT CONDUIRE AU SCHÉMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE. Ce document recèle plusieurs incohérences que certains d'entre nous ont mis en lumière dans leur réponse. i ce type de concertation est souvent un leurre, il est cependant nécessaire de ne pas laisser le champ libre aux pro-éoliens en Bourgogne. Ci joint le lien pour y participer, il est encore temps malgré la date butoir du 31 juillet indiqué sur le document :
  https://jeparticipe.bourgognefranchecomte.fr/avis-nos-33-engagements/?utf8=%E2%9C%93&f=1&theme=environnement&sous-theme=&recherche=

- COMMUNICATION AVEC LES MÉDIAS RÉGIONAUX ET COMMUNIQUÉ DE PRESSE : notre association commence à être bien connue des médias locaux en particulier de la presse qui relaient nos actions et les évènements les plus importants comme l'arrivée des cigognes à saint Brisson le jour de la réunion. Dès le lendemain, l'association adressait aux médias régionaux un communiqué de presse. Ce dernier a été repris entre autre par le Bien Public.

- La PAGE FACEBOOK https://fr-fr.facebook.com/stopauxeoliennes active et débutante se fait l'écho de nos actions et de celles d'autres associations engagées dans le même combat. Elle est mise à jour régulièrement pour vous donner toutes les informations possibles. Il faut la diffuser et la faire partager tous vos proches.

- Le SITE INTERNET est en développement et devrait voir le jour courant septembre.

- Une logique d'ATELIERS a été initiée au sein de notre association, bien relayée par les membres du conseil d'administration. Ce sont plus de 15 ateliers qui sont ouverts et se documentent. Citons : les enjeux avifaune, pétition et argumentaire, relations avec la presse et les élus, action envers les acteurs de l'immobilier et les notaires, état des lieux des impacts sur la santé, les infrasons, étude technique des dossiers, ….

- NOTRE FONCTIONNEMENT :
  - Adhésion : nous disposons de plus de 130 adhérents à ce jour. C'est un succès, mais nous avons l'ambition d'être rejoints par le plus grand nombre. Il appartient à chacun d'entre nous d'être ambassadeur de l'association. Nous tenons à votre disposition des bulletins d'adhésion. **Chaque adhérent pourrait faire son possible pour convaincre d'autres à adhérer.**
  - Financement de l'association : nos cotisations, nos recettes, les donations. Nous attendons la validation de notre demande de rescrit fiscal auprès de la SPPEF, permettant à nos donateurs de bénéficier d'un rescrit fiscal. Celui-ci minorant des 2/3 le coût de la donation.
  - Nous avons décidé de recourir aux service d'un avocat autre que le premier pressenti. Nous attendons une offre de service sous quelques jours. Nous vous informerons de nos choix lors de la prochaine AG.

Comme vous le voyez nous avons avancé à pas de géant pour une petite association créée seulement en juin et poursuivons par ailleurs notre travail de recueil d'informations sur tous les aspects et chantiers nécessaires pour nous préparer à toutes les étapes futures que nous aurons à affronter. Vous êtes les bienvenus pour nous y aider. Ce combat est une entreprise de longue haleine et implique une mobilisation soutenue.

Les actions en cours

Notre association vit par la contribution de chacun. Nous avons ouvert de nombreux chantiers. Ceux-ci sont à porter par tout un chacun. Nous décidons de travailler par atelier. Dès lors nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour développer chacune des actions en cours. Prenez contact avec nous par mail morventencolere@gmail.com, nous serons heureux de partager le travail.

Ci-dessous les chantiers en cours à ce jour :

- TOURNÉES DE PRÉSENTATION du projet au sein des mairies alentour. des rendez-vous se mettent au point avec les mairies de Bussières, Montsauche.

- Le grand projet de cette année 2017 est l'organisation dans la maison du Parc des ASSISES DE L'ÉOLIEN EN BOURGOGNE fin novembre prochain. Notre ambition est de donner à notre combat une visibilité régionale et une crédibilité scientifique. A ce jour nous avons l'accord de mise à disposition de l'auditorium de la maison de Parc (130 places environ, nous espérons que la salle ne sera pas trop petite). Notre table ronde prend forme les invités à la table ronde ont pour parti donné leur accord :
  - Guy Sarrado, maire de St Agnan, témoignera sur la force du paysage morvandiau
  - Anne Catherine Loisier, sénatrice maire de Saulieu, évoquera l'univers politique et présentera son action en cours au Sénat
  - Marc Halévy physicien de la thermodynamique, expert en néotique, exposera les enjeux du TRE - Taux de retour énergie - constatant le rendement négatif de l'éolien. Il s'attardera sur l'enjeu que représente la centralisation des pouvoirs en matière énergétique, guidée par le court terme du temps politique, enfin il évoquera la nécessaire réduction majeure de nos consommations électriques.

  Nous attendons l'accord de deux autres personnalités reconnues au niveau national.

  <u>Thème de la conférence</u> (à affiner, dès que les tribuns seront validés)
  - Comment le pouvoir politique, le pouvoir économique, le pouvoir néotique aboutissent-ils à maintenir les projet éoliens et plus encore à les favoriser ;
  - Comment contrôler ces projets ;
  - Impact de ces projets dans nos équilibres et notre économie

  <u>Invités :</u>
  - Tous les politiques Morvandiaux et marges territoire. Maires, Préfets, Départements, Région, institutions type DREAL, *DDT* et PNR Morvan (sans pour autant les inviter à la tribune, nous leur rendrons hommage du simple fait de la mise à dispo de la salle :)
  - Associations anti éoliennes locale et nationales
  - Représentants du tourisme (hôtels, restaurateurs) et de l'immobilier (agences, notaires)
  - Presse
  - Habitants

  Nous publierons des actes de ces assises

- Participation aux JOURNÉES D'AUTOMNE DU PARC en octobre. Notre intention ne peut se confirmer car le nombre maximum d'exposant est déja atteint depuis des semaines. Dommage, mais nous tenterons toutefois d'y être présent.

- Projet de PÉTITION : les contributions sont en cours de stabilisation. La pétition sera dispo avant la fin septembre.

- RENCONTRE AVEC LES ADMINISTRATIONS en charge de l'éolien en Bourgogne. Nous retournons voir le porteur des projets éolien au Parc, un rendez vous à la Dréal est en cours.

- ACTION AUPRÈS DES ACTEURS LOCAUX DU TOURISME : Des premiers contacts ont eut lieu avec les. agences immobilières et les notaires : D'une part nous les informons du projet en cours, et d'autre part nous cherchons à mettre à jour leurs obligations légales quant à l'impact et les conséquences sur les transactions. Enfin nous réunissons les témoignages.

- ENJEUX DE SANTÉ : nous travaillons à l'accumulation de connaissance en particulier sur le son (infrason, écho).

- ENJEUX FAUNISTIQUES : nous progressons dans notre connaissance du milieu. Plusieurs espèces rares et protégées sont présentes sur le périmètre du site. Nous nous employons à faire valider officiellement ces inventaires.

Sans oublier les actions nécessaires pour récupérer les dossiers AboWind et le échanges mairie et Préfecture sur le projet, ainsi qu'une **veille continue** sur le chantier et la mairie de St Léger Vauban.

RAPPEL Enfin nous demandons à chacun de nos membres de bien vouloir nous informer si vous disposez dans vos **assurances habitation de « protections juridiques** ». Mises au service de l'association, celles-ci cumulées entre nous permettent de financer nos actions en justice. Si vous n'en disposez pas, une telle assurance spécifique coûte environ 80 €
Proposition type que vous pouvez trouver : (exemple assurance du Crédit Mutuel)
Votre protection et la défense de vos intérêts sont garanties dans le cadre de litiges supérieurs à 300 euros TTC notamment dans (1) :
- votre vie privée :
*- votre habitation que vous en soyez propriétaire ou locataire**
- votre qualité de consommateur de biens ou de services
- vos rapports avec une administration ou un service public
*- votre vie professionnelle en qualité de salarié**
- vos activités associatives
(1) domaines couverts après un délai de carence à compter de la prise d'effet du contrat.

Lu dans la presse (reprise d'une revue de presse confidentielle, réservée aux membres de MorVent en Colère).

Tous les éléments qui suivent sont intégralement repris d'une revue de presse privée que Morvent en colère reçoit. Nous n'en sommes pas garants, nous vous demandons de ne pas en faire un usage direct en communication. Nous prenons contact avec le rédacteur de cette revue de presse et lui demandons son accord pour vous donner accès. Ci-dessous vous trouverez quelques exemples de cette revue de presse quotidienne.

AVERTISSEMENT de l'auteur de la revue de presse
Ces informations sont "glanées" tous les jours, dans le but de fournir une information rapide. Ce que j'estime mériter un signalement particulier est surligné en jaune, et d'éventuelles remarques de ma part sont en rouge. A l'origine, ces informations étaient destinées aux personnes et associations amies dans l'Aude et les P.-O. qui luttent contre le massacre de nos paysages, et tout le reste, mais au cours des semaines et des mois, la liste des destinataires s'est considérablement allongée. ***C'est une lettre d'information privée !***
Seules les versions que vous aurez vérifiées via les liens signalés – et qui circulent donc sans restriction sur le web - doivent être considérées comme valables : en effet, en reformatant et uniformisant les textes déchargés, des erreurs involontaires ont pu s'y introduire. Dans beaucoup de cas, je suis obligé d'extraire l'information qui nous intéresse d'un ensemble plus vaste (comptes-rendus des conseils municipaux par ex.). Pardonnez les imperfections de présentation : mais c'est la rapidité de l'information qui prime !

RSE Magazine

Transition énergétique, l'Allemagne sur le point d'échouer

Sébastien Arnaud

Une note de France Stratégie sur la transition énergétique en Allemagne avance que le pays est sur le point d'échouer dans la vaste entreprise de transition énergétique débutée en 2011. Malgré les millions d'euros investis dans le domaine, les objectifs ne vont pas être tenus notamment à cause d'une augmentation exponentielle du prix de l'électricité et des déceptions du secteur industriel dans le domaine.

Le modèle allemand n'en est peut-être pas un finalement. Quand en 2011 le pays annonçait entamer sa transition énergétique pour atteindre 80% de renouvelable d'ici 2050, les observateurs étaient unanimes. Très vite, certains enthousiasmes ont été douchés par l'utilisation d'usines à charbons en même temps que des investissements massifs dans l'éolien. Mais globalement, la trajectoire de l'Allemagne était vue comme au niveau des espérances d'évolution du mix énergétique en Europe.

Dans une notre d'analyse, France Stratégie montre que finalement l'Allemagne pourrait bien revenir sur ses objectifs. « Six ans après le lancement de cette politique, les ENR ont connu un essor spectaculaire et comptent aujourd'hui pour un tiers de la production d'électricité. Malgré cette indéniable prouesse technique, l'Allemagne - doublée par l'Asie - n'a pas réussi à créer une industrie leader mondial du solaire photovoltaïque et fait face à une rude concurrence internationale en matière d'éolien » explique l'organisme lié au Premier ministre.

Outre le fait que les retombées économiques sur l'industrie ne sont pas au rendez-vous, la stratégie est de moins en moins populaire du fait des sommes investies avec pour résultat une explosion du prix de l'électricité. « *Surtout*, continue France Stratégie, *la transition énergétique est payée au prix fort par les consommateurs, avec un prix de l'électricité qui a plus que doublé pour les particuliers entre 2000 et 2013. La facture pour la montée en puissance des ENR se révèle en effet très élevée, environ 25 milliards d'euros par an sur une vingtaine d'années. Les installations en ENR ont encore besoin du soutien financier des pouvoirs publics et des coûts annexes se chiffrant en dizaines de milliards d'euros apparaissent pour construire des lignes très haute tension nécessaires à la sécurité du réseau, afin d'éviter les risques de black-out* »

LE FIGARO DU 28-08-2017

Denis de Kergorlay : «Très chères éoliennes !»

TRIBUNE - Pour le président exécutif d'Europa Nostra*, les éoliennes non seulement détruisent le patrimoine, mais sont inutiles d'un point de vue climatique et très coûteuses pour les investisseurs comme pour les consommateurs.

La polémique autour de la multiplication des éoliennes sur le territoire français ressemble à une version contemporaine de la querelle entre «anciens» et «modernes».

Se réclament des «modernes» toutes celles et tous ceux qui, s'étant engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique, souhaitent une transition énergétique qu'assureraient des énergies renouvelables (éolien, solaire, biomasse…).

Se retrouvent catalogués au rang des «anciens» (voire des obscurantistes…), pêle-mêle, les climatosceptiques, les défenseurs du nucléaire, ainsi que les défenseurs des paysages et des monuments historiques. Et si, pour une fois, on parlait faits et chiffres, sans fantasmes ni parti pris idéologiques?

L'atteinte aux paysages ou aux monuments est indéniable et croît de manière exponentielle.

Quelques exemples: à Coutances (Manche), une éolienne a été implantée à 3 kilomètres de la cathédrale, merveille du gothique ; à Avignonet (Haute-Garonne), douze engins, dont certains à 750 mètres seulement, se profilent derrière le clocher octogonal du XIVe siècle ; les vieilles pierres de Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime), dont l'abbaye royale est inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, souffrent du voisinage de cinq engins…

Avant vingt ans, les campagnes françaises auront cessé d'être des campagnes. Le cadre de vie des Français aura été bouleversé, sans débat démocratique préalable sur ce sujet.

Et ce n'est qu'un début. Dans le parc naturel régional du Haut-Languedoc, riche en points de vue remarquables, il a été décidé d'implanter jusqu'à trois cents engins, et les derniers projets tendent à dépasser ce chiffre. À quoi bon créer des parcs naturels, si c'est pour les rendre industriels?

Le préfet des Ardennes vient d'autoriser 63 éoliennes de 200 mètres de haut (chacune représentant deux tiers de la tour Eiffel!) à une trentaine de kilomètres de Reims.

Si l'on continue à ce train, avant vingt ans, les campagnes françaises auront cessé d'être des campagnes. Le cadre de vie des Français aura été bouleversé, sans débat démocratique préalable sur ce sujet, puisque ni les enjeux ni les alternatives possibles n'auront jamais été clairement exposés et débattus.

À entendre les «modernes», ces considérations relatives au riche patrimoine culturel de notre pays sont de peu de poids au regard de la nécessité de réduire les émissions de CO_2.

Bien évidemment, il faut les réduire, mais ne nous trompons pas de cible: en France, les éoliennes n'ont aucun rôle significatif à jouer dans ce combat, et c'est autrement qu'il faut agir.

En France, en effet, la part de notre électricité issue de sources fossiles est déjà très faible (sans doute de 3 % à 4 % l'an prochain) et ne peut tomber plus bas, compte tenu de la nécessité de compenser l'extrême irrégularité de la production éolienne.

Compte tenu en effet de l'intermittence du vent, ces machines ne fonctionnent en moyenne, sur l'année, qu'à 24 % de leur puissance.

L'implantation de nouvelles éoliennes, loin d'abaisser encore cette proportion, ne pourrait que la relever. Compte tenu en effet de l'intermittence du vent, ces machines ne fonctionnent en moyenne, sur l'année, qu'à 24 % de leur puissance (les 76 % restants correspondant aux arrêts et aux ralentis).
Pour assurer aux consommateurs une alimentation relativement régulière, les éoliennes doivent nécessairement être couplées avec des turbines à gaz, qui émettent du CO2… Le diable, décidément, se niche partout!
Le vrai motif du développement éolien est en réalité de compenser la baisse de la production nucléaire d'électricité, dès lors que l'objectif politique constant, de Hollande à Macron, est de faire passer celle-ci de 75 % de la production totale à 50 % d'ici à 2025, objectif clairement indiqué dans la loi de transition énergétique votée en 2015.
Mais ce qui reste méconnu de l'opinion publique, c'est le coût réel d'un tel choix. L'investissement nucléaire, réalisé dans les années 1970, est largement amorti. Comme le montre notamment l'exemple des États-Unis, la vie de ces centrales peut être prolongée d'une vingtaine d'années, voire davantage, par des travaux dits «de grand carénage», nécessaires pour renforcer encore la sécurité.
Si l'on renonce à cette prolongation pour un tiers des outils existants, en leur substituant, comme l'indique la loi sur la transition énergétique de 2015, des installations éoliennes et accessoirement photovoltaïques, cela coûtera, en termes d'investissement, un surplus de 93 milliards d'euros (estimation par un groupe d'experts indépendants sur la base de celle de la Cour des comptes).
Encore ce chiffrage laisse-t-il de côté un élément fort important: dans le cas des centrales actuelles, le réseau de transport du courant est en place, tandis que pour desservir les 17.000 grandes éoliennes supplémentaires qui résulteraient de l'application de la loi sur la transition énergétique, il serait nécessaire de déployer de nouvelles lignes à haute tension dans tout le pays, avec le cumul d'inconvénients que l'on connaît, paysagers, sanitaires, financiers.
Au lieu d'affecter des dizaines de milliards d'euros à ces milliers d'éoliennes, la France aurait tout intérêt à consacrer cet argent au financement de vrais projets de réduction des rejets de CO2.
À qui appartiendrait-il de supporter cet énorme surcoût?
Comme d'habitude, à chaque consommateur final d'électricité, c'est-à-dire chacun d'entre nous, par le biais, d'une part, de la CSPE qui figure au bas de nos factures d'électricité et augmente sans cesse, d'autre part, de prélèvements nouveaux, déjà décidés, sur tous les combustibles et carburants.
Le président Emmanuel Macron a annoncé un doublement du nombre des éoliennes durant son quinquennat. En pratique, cet objectif est déjà atteint, du fait des implantations décidées avant son élection, qui seront mises en service d'ici à 2022.
Il s'agit donc de «coups partis», dont les consommateurs ne pourront malheureusement pas éviter de faire les frais. Le véritable enjeu, ce sont les engins supplémentaires que l'on voudrait décider à partir de maintenant, d'une grande hauteur, et en très grand nombre, pour une mise en service après 2022.
C'est ce gigantesque gaspillage aujourd'hui programmé qu'il faut absolument éviter.
Au lieu d'affecter des dizaines de milliards d'euros à ces milliers d'éoliennes, la France aurait tout intérêt à consacrer cet argent au financement de vrais projets de réduction des rejets de CO2, tels que l'isolation des bâtiments, la promotion de la voiture électrique ou hybride, la promotion, à l'exemple de pays d'Asie, des scooters électriques et la recherche-développement dans d'autres secteurs d'énergies renouvelables comme la filière bois, la biomasse industrielle, la récupération de la chaleur des eaux usées…
La taxe carbone, aujourd'hui à l'étude, aurait l'avantage de frapper le CO2 là où il est effectivement dégagé, notamment dans les transports et le chauffage des bâtiments, plutôt que de continuer à le chercher dans la production d'électricité, alors qu'il n'y est plus que de manière résiduelle.
Les prochains mois seront sans doute décisifs.

Allons-nous amplifier le gâchis éolien actuel, par habitude, par idéologie et/ou par prévarication, ou bien serons-nous capables de mener un combat courageux, efficace et technologiquement d'avant-garde contre la dégradation du climat?
Désormais il faut choisir, la France n'ayant pas les moyens de faire les deux à la fois.

** La fédération européenne des associations de protection et de mise en valeur du patrimoine culturel.*

EconomieMatin

ÉOLIEN : LA DESTRUCTION DES PAYSAGES ET DU PATRIMOINE HISTORIQUE DE LA FRANCE

par JEAN-LOUIS BUTRÉ
12/09/2017

Un promoteur éolien (1) vient d'annoncer qu'il allait faire visiter deux de ses parcs durant les journées du Patrimoine, les 16 et 17 septembre 2017. En organisant ce type d'opération de markéting durant cette période (2), les industriels du vent considèrent depuis 2015 que ces constructions industrielles électriques font désormais partie intégrante des paysages et du Patrimoine historique de notre pays.
Bien sûr, notre esprit peut raisonnablement se faire à l'idée que les éoliennes représentent un aspect architectural contemporain structurant le paysage, et que l'on ne doit pas être cramponné à des visions passéistes. La modernité est toujours dérangeante par rapport aux perceptions statiques d'un passé que l'on voudrait figer.
Au premier contact, en regardant en effet une éolienne à une distance de 4 kilomètres, elle semble majestueuse. Elle tourne lentement et par temps calme dans un paysage banal et plat, nombreux sont ceux qui la trouvent belle, voire paisible et rassurante.
Pourtant une sensation inquiétante naît en regardant à cette même distance un parc éolien classiquement composé de 10 aérogénérateurs de 185 mètres de haut disposés à 400 mètres les uns des autres en arc de cercle. Le sentiment de malaise augmente en s'approchant de ce complexe. D'abord le gigantisme apparait et puis surtout le fait que tout disparait autour. Alors imaginons que ces 10 aérogénérateurs ne sont que le petit début d'un immense nouveau puzzle pharaonique. En effet, pour atteindre les objectifs 2023 du nouveau programme du Président Emmanuel Macron et du Ministre de l'environnement Nicolas Hulot, près de 10.000 nouvelles machines sont programmées, et elles vont être disséminées sur tout le territoire. C'est toute la France qui va être transformée usines industrielles électriques. .Les champs à perte de vue, les bocages, les montagnes, les forêts, les parcs naturels seront couverts de mâts tournoyants qui clignoteront jour et nuit.
Mais ce qui est surtout caché aux citoyens de notre pays, c'est que l'éolien industriel impose obligatoirement aussi un nouveau réseau électrique. Il faudra donc non seulement recouvrir la France de ces machines, mais aussi la truffer de dizaines de milliers de pylônes électriques, de milliers de kilomètres de lignes hautes tension, de milliers de nouveaux transformateurs. (3) (4)
La France était reconnue mondialement grâce à sa diversité régionale, tenant à sa situation géographique exceptionnelle, à la variété infinie de sa structure géologique, à son climat et à son passé prestigieux qui a laissé un patrimoine magnifique. La richesse des paysages de la France et de son patrimoine historique n'avait d'égal que la diversité des régions. Ces paysages 4

pratiquement intacts et ces monuments, ces villages préservés étaient des biens communs. Ils sont désormais progressivement engloutis par des milliers de constructions industrielles identiques qui les banalisent et ils seront en plus recouverts par une future toile gigantesque de pylônes et de lignes électriques.

Ces opérations de promotions de l'éolien par des opérateurs privés consistant à faire visiter des parcs durant les journées du patrimoine, cela démontre aussi que l'ensemble des associations du patrimoine reconnues d'utilité publique qui depuis de décennies protégeaient notre patrimoine historique et nos paysages, sont devenues impuissantes. Pourtant l'éolien entraine la plus grande transformation paysagère de toute l'histoire de notre pays et l'intérêt privé a pris le pas sur l'intérêt public, dans l'indifférence médiatique générale (5)

L'avenir de l'ensemble du territoire français est donc maintenant dans les mains des industriels du vent, ces nouveaux architectes , qui détiennent tous les pouvoirs depuis le sommet de l'état , jusqu'à à la moindre parcelle de terrain, en passant par les communes, les régions, les administrations, les élus locaux et nationaux, les ministères de la Culture, de l'éducation nationale et de l'environnement Il faut prendre acte : l' originalité de la France est en passe de disparaitre. Sa nature intacte , ses paysages et son patrimoine historique, se banalisent et se mondialisent. Ils se transforment en des nouvelles zones industrielles électriques gigantesques et uniformes qui couvriront progressivement tout le territoire.

J.L Butré Président de la Fédération Environnement Durable (5)

Références

(1) Engie (Ex entreprise nationale GDF puis GDF/Suez) Paris Normandie 07/09/2017 Deux parcs éoliens à visiter en Seine-Maritime pendant les Journées du Patrimoine http://www.paris-normandie.fr/breves/normandie/deux-parcs-eoliens-a-visiter-en-seine-maritime-pendant-les-journees-du-patrimoine-KJ10805539

(2) 2015 http://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/bas-rhin/journees-du-patrimoine-decouvrez-les-eoliennes-de-dehlingen-809443.html
2016 https://www.sortir-en-bretagne.fr/18119/plouarzel/journees-du-patrimoine-parc-eolien.html

(3) (3) C'est au prix de ce maillage gigantesque que le réseau absorberait l'énergie éolienne intermittente programmée. Pour raccorder des milliers de centrales de production d'électricité que sont les parcs éoliens disséminés sur le territoire, et ERDF, devenue Enedis, avait déjà annoncé 40 milliards d'euros d'investissements pour 4 000 km de lignes Haute tension sur notre territoire.

(4) (4) Remis au président de la République François Hollande en février 2015, le rapport européen Derdevet, laissés dans les cartons des ministères de l'écologie, préconise un investissement européen massif : 700 milliards d'euros pour construire 50 000 km de lignes haute tension permettant d'intégrer et de gérer les énergies renouvelables au plan européen dans les 10 prochaines années.

(5) (5) Des régions entières couvertes, 800 éoliennes dans le cantal, 300 à 600 sur le parc régional du Languedoc Roussillon, la Bretagne, le Cotentin recouverts, la Picardie envahie, des centaines sur les crêtes de l'Ardèche, le Calvados disparu, le Vexin atteint, le Roussillon, l'Aude dénaturés, la Charente, la Vendée infestées, les cols des Vosges abîmés, le département de la Vienne truffé de vestiges historiques romans, patrie du bocage et de la Gâtine déjà banalisé par des remembrements, débité en deux par un nouveau TGV, envahi par des centaines de machines.

(6) La Fédération Environnement Durable est composée de 1100 associations de toutes les régions de France tente d'arrêter ce programme http://environnementdurable.net Contact@environnementdurable.net

---

Une Creusoise offre une maison à Emmanuel Macron

Une habitante de Saint-Hilaire-la-Plaine en Creuse a décidé de faire un cadeau pour le moins surprenant au président de la République. Son objectif : obtenir de la part du chef d l'État, l'abandon de l'implantation d'un parc éolien à proximité de chez elle.

Explications.

C'est un cadeau surprenant et un peu culotté qu'une habitante de Saint-Hilaire-la-Plaine a décidé d'offrir à Emmanuel Macron. Elle a en effet écrit au président de la République pour lui faire don... d'une maison. Un cadeau pas tout à fait désintéressé puisqu'elle espère ainsi obtenir l'annulation d'un projet d'implantation d'éoliennes à côté de chez elle. Je vous la donne volontiers Monsieur le Président car si elle est à vous, nous serons tous protégés, comme au Touquet, de la rapacité destructrice des promoteurs.

Martine Faucher s'appuie pour cela sur une information : en août 2017, le ministre de la transition écologique a décidé de suspendre un projet éolien off shore au Touquet, ville dans laquelle le couple Macron possède une résidence. La présidente de l'association Vents d'État en déduit donc, avec une pointe de malice, que si Emmanuel Macron possédait une maison en Creuse, le parc éolien prévu à proximité, ne verrait jamais le jour. **"Retraite en Creuse retraite heureuse"**

Non sans humour, mais avec détermination, dans sa lettre Martine Faucher explique la raison de son combat : *"Après quelques décennies d'intense activité professionnelle, j'ai fait le choix de vivre en Creuse, ne dit-on pas « retraite en Creuse retraite heureuse » où le calme, les forêts, la pratique du sulky et de la lecture suffiraient à combler toutes mes aspirations. Seulement, en achetant ma propriété dans ce charmant hameau, j'ignorais que trois ans plus tard, des promoteurs d'éolien (...) viendraient proposer d'installer 13 aérogénérateurs industriels (...) à 500 mètres de là où nous habitons*." et de poursuivre, "v*ous ne serez pas malheureux en Creuse, de nombreux artistes ont choisi d'y vivre pour y créer, trouvant leurs inspirations dans la beauté des paysages préservés et des nuits profondes et scintillantes*." Cette maison ? c'est la ferme la plus ancienne du village. Si l'extérieur a été rénové, l'intérieur est d'époque, probablement de 1780. Des travaux sont donc à prévoir... Martine Faucher dit attendre les instructions d'Emmanuel Macron pour pouvoir lui donner les clés.